

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DANS LES QUARTIERS

Synthèse de la rencontre du 18 octobre 2016 – Cycle emploi / développement économique

### ⬡ L'ESS à Paris : une forte présence dans les quartiers politique de la ville mais un rapprochement qui reste à construire

Comme le note Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, l'une des spécificités de la géographie économique parisienne tient à une surreprésentation des structures de l'ESS dans l'Est de la ville de Paris, qui compte aussi un grand nombre de quartiers de la politique de la ville. Les entreprises de l'ESS sont particulièrement présentes dans les domaines de l'action sociale (comme Super café, CIP 20, Môm'artre, la Réserve des arts...) et l'emploi (tels que Pariez-vous, Voisin malins...) avec pour objectif de renforcer le lien social dans les quartiers et de contribuer à l'insertion professionnelle et à la création d'emplois.

#### QU'EST-CE QUE L'ESS ?

##### ▪ Une redéfinition par la loi Hamon de 2014

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite « loi Hamon », définit le secteur de l'ESS comme l'ensemble des entreprises organisées sous forme de **coopératives, mutuelles, associations ou fondations**, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur des principes de solidarité et d'utilité sociale, et qui adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs en encadrant strictement l'utilisation de leurs bénéfices. Sont désormais incluses dans ce champ les **entreprises commerciales d'unité sociale**.

##### ▪ La particularité des structures de l'ESS

Les structures de l'ESS se caractérisent par leur très petite taille. La grande majorité d'entre elles comptent moins de dix salariés. Elles reposent sur un **modèle économique hybride** car elles disposent de deux ressources principales : d'une part, les produits de leurs ventes, prestations et productions, dans le cadre de leur activité économique et, d'autre part, les subventions publiques dont elles peuvent bénéficier dans le cadre de leur activité sociale ou bénévole. Au total, 80 % des acteurs de l'ESS sont des associations.

##### ▪ Les principes de l'ESS

Selon Julien Bottriaux, ancien directeur de l'Atelier, l'ESS repose sur quatre grands principes :

- **la gestion démocratique** : les décisions sont prises collectivement, de façon à favoriser un consensus entre tous les acteurs constitués en réseau (associations, entreprises, coopératives, mutuelles) ;
- **la lucrativité limitée** : si l'ESS est également animée par une logique de profit, ce dernier n'a pas vocation à être capitalisé mais réinvesti pour financer les projets les moins rentables ;
- **l'autonomie** : l'objectif des structures de l'ESS est de veiller à ne pas être dépendantes des fonds publics ;
- **l'émancipation individuelle et collective** : l'ESS constitue une réponse citoyenne apportée par des acteurs engagés sur un territoire.

##### ▪ Quelques chiffres

En France, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) représente **10 % des emplois**, soit **2,3 millions de salariés** dans près de **300 000 établissements**. A Paris, une cartographie élaborée par Les Canaux, maison des économies solidaires et innovantes, recense **700 acteurs** de l'ESS parmi lesquels des entreprises, des associations, des réseaux et institutions financières. Sur le territoire de l'Arc de l'innovation regroupant 25 collectivités de l'Est parisien, 50 % des structures implantées appartiennent au secteur de l'économie solidaire.

Si des liens existent aujourd'hui entre l'ESS et le développement des quartiers populaires, Cyril Kretzschmar, consultant à Oxalis, souligne que l'articulation entre ces deux champs n'est à première vue pas évidente, du fait des logiques différentes qui les sous-tendent. L'ESS repose sur un principe de « **démocratie sociétale** », au sens où les décisions sont prises dans l'intérêt des adhérents et membres d'une communauté d'acteurs, et dont la **dimension marchande** n'est pas à négliger. Au contraire, la politique de la ville est une politique publique visant à répondre aux besoins de tous les habitants d'un territoire, fondée sur une logique « non marchande et non cumulative ». De plus, la **popularité de l'ESS**, réaffirmée politiquement par l'adoption de la loi de 2014 et légitimée par des **pratiques citoyennes existant depuis le XIX<sup>e</sup> siècle**, s'oppose aux réalités « plus difficiles » de la politique de la ville, qui relève d'un « construit étatique » et d'une démarche descendante qui ne datent que des années 1980 – même si l'élargissement de la participation des habitants a permis d'introduire, depuis, une logique plus ascendante.

L'enjeu actuel est donc de  **rapprocher l'ESS de la politique de la ville**. Plusieurs dispositifs, tels l'axe ESS des schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ou les investissements territoriaux intégrés (ITI) financés par l'Union européenne, facilitent ce rapprochement. Néanmoins, comme le note Cyril Kretzschmar, l'élaboration d'une véritable « stratégie locale » en matière d'ESS à partir des besoins des quartiers reste la priorité.

### **FOCUS – Extramuros, une menuiserie solidaire qui répond aux besoins d'un quartier prioritaire**

*Extramuros est un projet d'économie circulaire, sociale et solidaire fondé sur le réemploi du bois et des matériaux de récupération. La structure porteuse du projet est double, avec à la fois une entreprise d'insertion vendant du mobilier haut de gamme et une association dont l'action porte sur le lien social et l'insertion socioprofessionnelle dans les quartiers du 20<sup>e</sup> arrondissement.*

*Comme l'explique Yohan Dubigeon, directeur de l'association, Extramuros mène trois types d'activités :*

- **des chantiers éducatifs** : trois semaines durant lesquelles des jeunes ni en emploi, ni en études ni en formation sont salariés, participent à la fabrication d'équipements pour un quartier et bénéficient d'un accompagnement technique et social de la part de l'association ;
- **des ateliers participatifs** : ateliers « en extérieur, au pied des immeubles » avec les habitants des quartiers autour d'animations sur la fabrication d'équipements et le recyclage des matériaux ;
- **des ateliers collaboratifs** : « ateliers d'autofabrication », où les habitants fabriquent ensemble leurs propres projets de mobilier.

*Ces projets sont construits en lien avec les équipes de développement local et financés par les appels à projet politique de la ville. Les résultats sont très positifs en termes de **diversité des publics** touchés et de **retombées économiques et sociales pour le quartier**.*

*Yohan Dubigeon note toutefois plusieurs difficultés. En matière d'insertion, le **suivi des jeunes** participants aux chantiers éducatifs reste insuffisant et nécessiterait une plus grande coopération entre Extramuros et le service public de l'emploi. Les difficultés de financement des projets conduisent également à une « **dépendance à l'égard des fonds publics** et des appels à projet ». Outre le risque d'une « **hyperspécialisation** » de l'activité associative afin de répondre aux critères fixés par la collectivité, cette dépendance entraîne aussi une multiplication des activités et paradoxalement une **dispersion et un « essoufflement de la qualité des projets »**. Enfin, le cas spécifique d'Extramuros illustre le risque pour les structures de l'ESS de devenir des « **sous-traitants de l'action publique** », tout particulièrement dans un quartier classé en veille active où les institutions tendent à se désengager depuis l'adoption de la nouvelle géographie prioritaire.*

## ⬡ Les freins au développement de l'ESS dans les quartiers

Les limites auxquelles sont confrontées les entreprises d'ESS dans les quartiers peuvent être regroupées autour de quatre grands axes.

- **L'ESS et la politique de la ville sont encore trop cloisonnées.** Identifiée par Julie Orliac, chargée de mission ESS et promotion du territoire à Est Ensemble, cette fragmentation entre les acteurs de la politique de la ville et du développement économique rend délicate l'articulation entre les dispositifs de droit commun de soutien à l'ESS et les priorités des quartiers politiques de la ville.
- **La baisse des subventions publiques est difficile à concilier avec les exigences de rentabilité des entreprises d'ESS.** Les difficultés de financement contraignent les structures de l'ESS à réaliser des arbitrages entre préservation de leur trésorerie par l'activité lucrative et poursuite de leurs projets à finalité sociale.
- **La création d'emplois issus de l'ESS dans les quartiers reste insuffisante.** L'ensemble des intervenants s'accordent sur la fragilité des perspectives offertes aux jeunes en insertion, dès lors que la majorité des emplois restent des contrats aidés et que trop peu d'entrepreneurs de l'ESS proviennent des quartiers prioritaires.
- **L'impact social de la politique de la ville est difficilement mesurable.** Plus généralement, Brigitte Ricci, chargée de mission emploi et développement économique pour la politique de la ville à la Ville de Paris, regrette le manque de prise en compte de l'utilité sociale dans l'évaluation de la politique de la ville. La définition d'objectifs et d'indicateurs clairs en la matière permettrait pourtant de repositionner stratégiquement le secteur de l'ESS dans les territoires.

## ⬡ Comment favoriser l'ESS dans les quartiers ?

Face à ces difficultés, l'enjeu pour les équipes de développement local et les acteurs de la politique de la ville est double : il s'agit à la fois d'encourager la création d'entreprises d'ESS par les habitants des quartiers et d'accompagner les projets d'ESS décidant de s'installer sur un territoire prioritaire. Pour cela, trois conditions doivent être réunies.

- **Intégrer pleinement l'ESS dans la politique de la ville**

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour faciliter **l'articulation entre la promotion de l'ESS par le droit commun et les dispositifs propres à la politique de la ville**. Comme le recommande Ana Larrègle, chargée de mission développement de l'ESS à Plaine Commune, « l'attention doit être portée au terrain et à l'identification des ressources locales ». C'est à ce titre que Plaine Commune soutient la création de **pôles territoriaux de coopération économique** (PTCE), afin de permettre à de petites structures dans le secteur de la restauration ou de la culture de sortir de l'économie informelle.

### MOT CLÉ : « Pôles Territoriaux de Coopération Économique »

Les PTCE désignent les lauréats d'un appel à projets national dans le domaine de l'ESS. Sont reconnus PTCE les regroupements de PME socialement responsables, qui travaillent en synergie avec d'autres cercles d'acteurs comme les collectivités locales ou les centres de recherche et de formation, afin de mutualiser les avantages économiques et sociaux générés sur le territoire.

Pour Julie Orliac, il est également indispensable que les collectivités renforcent la **transversalité** de leurs actions, pour permettre un accompagnement financier des projets d'ESS par toutes les politiques publiques, y compris la politique de la ville, et pas seulement par les « politiques publiques fléchées sur l'économie sociale et solidaire ».

- **Ancrer les initiatives ESS dans le projet de territoire**

La deuxième condition de réussite d'un projet d'ESS dans les quartiers politique de la ville est son inscription en **cohérence avec le projet de territoire**. Sandra Gidon, directrice de l'association **Adage**, est à l'origine d'un chantier d'insertion professionnelle de femmes, créé en partenariat avec l'équipe de développement local du 18<sup>e</sup> arrondissement et l'hôpital Bichat. Après 5 ans, les résultats du projet sont significatifs : 80 % d'insertion professionnelle, 70 % de qualification et 60 % de logements durables pour les femmes concernées. Selon Sandra Gidon, le succès de ce projet s'explique par son ancrage dans les réalités du territoire : il répond aux besoins des femmes de notre quartier et s'appuie sur des acteurs-clés, l'hôpital Bichat étant le principal employeur du quartier. C'est en ce sens que l'ESS contribue au **développement local endogène**, reposant sur les ressources disponibles dans les quartiers et sur la coopération entre tous les acteurs (habitants, collectivités, bailleurs sociaux et entreprises) pour faire émerger des initiatives dont les retombées profitent au territoire.

- **Favoriser la mise en réseau**

Enfin, encourager l'ESS dans les quartiers passe par le renforcement de la coopération entre tous les acteurs du territoire, et particulièrement les entreprises de l'ESS entre elles. Il s'agit là de la mission qui incombe aux organismes d'**accompagnement des structures de l'ESS** comme le **PHARES**, Pôle d'hospitalité aux activités à rayonnement écologique et solidaire, ou **PIE**, Paris initiative entreprise. Si plusieurs outils d'accompagnement et de soutien comme l'épargne solidaire ou les prêts de dépôt de garantie existent aujourd'hui, la valeur ajoutée des structures comme PIE réside dans la capacité à mettre en réseau les acteurs de l'ESS et à **créer un écosystème favorable** à son expansion dans les quartiers.

## **Perspectives : ouvrir davantage l'ESS aux jeunes**

Ainsi, dépasser les limites liées au développement de l'ESS dans les quartiers politique de la ville suppose, pour les entreprises comme pour les collectivités, de s'adapter aux spécificités de la géographie prioritaire. C'est pourquoi la question des jeunes reste fondamentale. L'ESS souffre d'une **image négative auprès des jeunes habitants des quartiers populaires**, alors même qu'elle représente un potentiel d'émancipation économique et sociale majeur. Les professionnels de l'ESS se rejoignent sur la nécessité de **sensibiliser davantage la jeunesse aux opportunités du secteur**, à travers l'accueil d'élèves en stage ou la présentation des projets d'ESS dans les établissements scolaires. Pour Maëlanne Bonnicel, directrice adjointe de PIE, cette « logique de solidarité et de partage » érige les entrepreneurs en « ambassadeurs de l'ESS » afin de transmettre aux jeunes le **goût de l'innovation, de l'expérimentation et de la prise de risque**.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS

L'ESS répond à des **BESOINS SOCIAUX** → une manière de... **CHANGER LE MONDE**  
→ un **ENGAGEMENT POLITIQUE** → d'autant plus **IMPORTANT** dans les **QUARTIERS**

l'ESS se nourrit elle-même

les **CANAUX** comme démonstrateurs

pour une ville **SOLIDAIRE**

## PRINCIPES ET ENJEUX DE L'ESS

**PRINCIPES**  
gestion démocratique + réponse à un besoin de territoire + autonomie limitée + lucrativité limitée + émancipation collective et individuelle

L'ESS : une économie de proximité  
10% de l'emploi en France  
2,3 MILLIONS de salariées en France  
300 000 établissements en France

### ENJEUX

coopération + innovation + accompagnement + accès aux financements

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES

L'ESS a un objet territorial répondant à des **BESOINS SOCIAUX NON SATISFAITS**

→ touche **TOUS** les **ACTEURS**  
→ besoin d'**IMPLICATION** des politiques publiques de la ville

→ changer de **REGARD** sur les quartiers pour **CO-CONSTRUIRE**  
"arrêter d'opposer politique publique et ESS"

@helenepouille